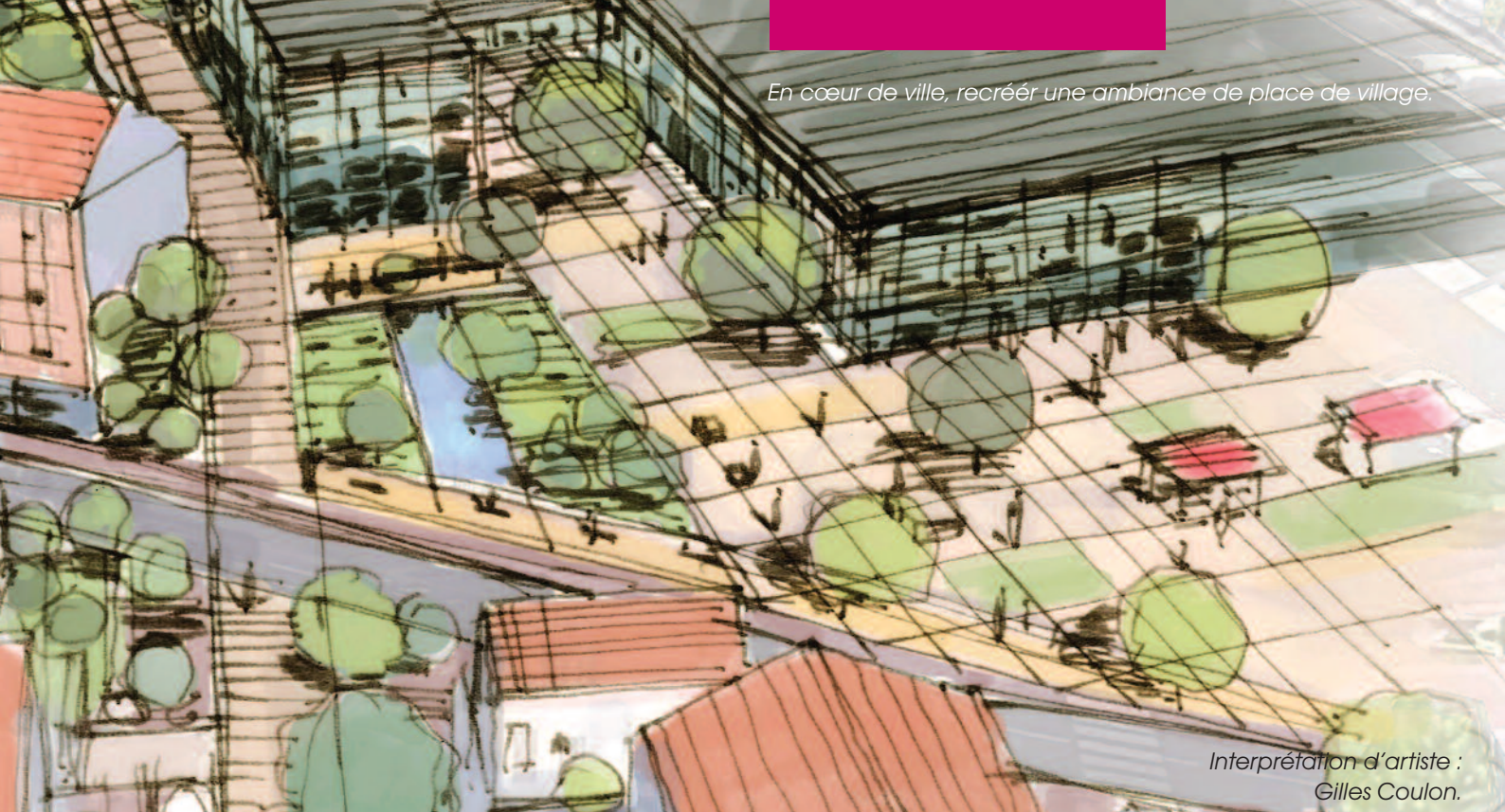


En cœur de ville, recréer une ambiance de place de village.



Interprétation d'artiste :
Gilles Coulon.

UNE VILLE CONVIVIALE ET DYNAMIQUE

Pour toutes les générations

Une ville agréable à vivre est une ville animée, commerçante, dynamique. Nogent possède déjà de nombreux atouts. Le nouveau cœur de ville et ses halles, le soutien aux commerces de proximité et aux petites entreprises, le développement des loisirs et du tourisme, le label Terre de Jeux 2024, renforceront son attractivité.

LES NOUVELLES HALLES : UN ESPACE DE VIE

Le concept des nouvelles halles, en cours de finalisation, dépasse celui d'un simple marché alimentaire, dans l'objectif de donner de la vie au cœur de ville tous les jours.

Une halle gourmande ouverte 6 jours sur 7

Une offre diversifiée pour une consommation sur place (principe du food court) ou à emporter, avec des terrasses extérieures.

Le marché et ses « volants »

Maintenir une offre large, avec des espaces de dégustation, dans un espace agréable aux allées larges. Créer une application de commande en ligne. Rédiger une charte du commerçant du marché, comportant des données durables. Veiller à la qualité des « volants » (extérieurs).

Conciergerie et stationnement minute

La conciergerie (réfrigérée) sera dotée, à proximité, d'un stationnement minute pour charger ses courses.

Espace enfants

Pour que les parents fassent leurs courses en toute tranquillité.

Des animations

Ateliers culinaires, rendez-vous des gourmets, marché nocturne, etc. Un lien avec le futur pôle culturel.

DE NOGENT BALTARD À LA PLACE PIERRE SÉMARD

Le nouveau quartier Nogent Baltard prend ses marques, les 2/3 des activités sont implantées (des clients potentiels pour les commerces alentour). Un jardin et l'aménagement paysager du parvis de la gare RER compléteront les aménagements d'ici l'été.

Côté place Pierre Sémard, un pôle médical, un centre de coworking, une brasserie attenante au musée qui s'installera dans l'ancienne gare et un aménagement paysager redonneront du cachet au secteur, avec une circulation réduite et une priorité aux piétons, avec un parking en sous-sol.

LE SOUTIEN AUX COMMERCES ET SERVICES

Le commerce, activité privée par définition, n'est pas de la compétence de la Ville. Toutefois, la municipalité peut décider de mettre en place un certain nombre de mesures destinées à dynamiser l'activité commerciale, via l'**Office du commerce**.

Dynamiser le commerce

Renforcer les liens avec l'ensemble des commerçants de proximité pour trouver des idées innovantes, notamment via le numérique, soutenir les commerces de tous les quartiers. Créer un annuaire avec plan interactif. Créer un événement une fois par mois. Faciliter l'accès par un service de voiturier dans Grande Rue le samedi. Ouvrir la future conciergerie du marché aux commerces sédentaires.

Favoriser l'installation de lieux de convivialité, tout en veillant au respect des riverains.

Accompagner l'évolution commerciale : mise en place d'un périmètre de sauvegarde des fonds de commerce, réalisation d'une base descriptive des locaux.

Aider les entreprises (en partenariat avec les Chambres de commerce et de métiers) dans leurs démarches administratives, les recherches de subventions et les recrutements.

Interprétation d'artiste : Gilles Coulon.

